

n'aboutissent pas à une conclusion satisfaisante. Restons-en là et occupons-nous de cette mesure législative.

• (6.50 p.m.)

[Français]

M. Joseph-Alfred Mongrain (Trois-Rivières): Monsieur le président, en marge de ce bill C-230, auquel le parti conservateur a voulu greffer un amendement, je voudrais faire quelques remarques.

Quand j'ai été convoqué ici, monsieur le président, comme tous les membres de cette Chambre, je me suis rendu à Ottawa avec une espèce de sentiment de responsabilité accrue puisque nous avions à faire face à une période d'urgence. Dès les premières minutes de l'ouverture de la séance, hier après-midi, je crois avoir remarqué, chez la plupart de mes collègues, cette espèce de sens de la réalité qui rendait l'atmosphère un peu dramatique, et j'ai été très heureux d'entendre, au cours des premières remarques qui se sont faites, cette volonté de la plupart des dirigeants des différents partis, des différentes formations de cette Chambre, de faire l'impossible pour hâter le règlement de cette grève ruineuse pour l'économie canadienne.

Et je me disais fort naïvement—j'avoue que j'ai appris quelque chose et que j'en ai encore pas mal à apprendre—je me disais fort naïvement qu'avec tout ce concert de bonne volonté, la grève va se régler dans 24 heures et puis après nous pourrons nous atteler à moderniser la loi des chemins de fer, à nous occuper de la hausse du coût de la vie, et enfin à pourvoir à tous les autres besoins urgents du Canada.

Mais, au cours de l'après-midi, monsieur le président, j'ai dû déchanter, quand j'ai vu le leader du NPD (M. Douglas), par exemple, demander l'ajournement jusqu'à cet après-midi, chose qui me paraissait absolument illogique, et que les mises en plan expliquent par le fait que les gens du NPD avaient besoin d'entendre la voix de leur maître, le bailleur de fonds, dans les circonstances. Je crois que dans une question aussi urgente que nous étudions actuellement, nos maîtres, à nous, les membres du Parlement, ce sont tous les citoyens canadiens. Il y en a 20 millions de citoyens canadiens qui s'attendent à ce que nous réglions cette grève qui est désastreuse pour l'économie, dans le plus bref délai possible. Et alors, les heures comptent.

J'ai été aussi surpris de voir que l'honorable chef de l'opposition (M. Diefenbaker), hier soir, refusait de continuer ses remarques. Il y a peut-être une circonstance atténuante à son attitude, peut-être voulait-il—j'ai cru m'apercevoir qu'il a séjourné dans son bureau tard hier soir—peut-être voulait-il approfondir un peu plus la portée de ce bill. Peut-être

[M. Thompson.]

voulait-il, aussi, avoir l'occasion de parcourir les manchettes des différents journaux ce matin, lui qui aime à faire le procès du gouvernement avec les éditoriaux des différents journaux. Je ne crois tout de même pas que nos éditorialistes, avec tout le respect que j'ai pour eux, ont reçu un don d'infaillibilité ou ont reçu la mission d'administrer le pays. Je crois que c'est le gouvernement qui a cette mission, et si le gouvernement se trompe, eh bien! les électeurs auront l'occasion de lui demander des comptes à la prochaine élection.

Monsieur le président, tout cela m'a infiniment surpris. Ces mesures dilatoires, cette perte de temps, pendant qu'il y a des gens qui sont condamnés au chômage et qui souffrent de toutes sortes de privations, pendant qu'il y a des grévistes des chemins de fer qui ne recevront pas cette semaine un salaire dont ils ont besoin. J'ai trouvé infiniment scandaleux de voir qu'on voulait perdre du temps pour toutes sortes de considérations qui ne m'ont pas l'air très sérieuses.

Et je voudrais mentionner ceci, monsieur le président. Les paroles que je vais prononcer ici, je les prononce en ayant bien conscience que je suis le représentant d'un comté ouvrier, un des plus grands comtés ouvriers—du moins jusqu'à la prochaine élection—un des plus grands comtés ouvriers du Canada actuellement—et, en ayant bien conscience que les ouvriers ont voté pour moi à la dernière élection. Ils n'ont pas voté pour le NPD, puisque nous avons quelque 6 ou 7,000 ouvriers, pris dans les unions ouvrières ou dans les syndicats, et ils ont voté pour le candidat indépendant, chez nous.

Alors, je crois que j'ai la mission de parler en leur nom. Je crois que je les connais parce que je les fréquente depuis vingt ans et je voudrais qu'on se rappelle que c'est à la lumière de cette conscience de mes responsabilités envers mes ouvriers que je vais faire les quelques remarques que j'ai à faire ici. Elles seront très brèves.

Monsieur le président, je ne suis pas de ceux qui voudraient défendre les représentants des chemins de fer. Je suis témoin, comme beaucoup d'autres, comme la plupart des membres de cette Chambre, de leur arrogance et de leur rapacité, qui sont tolérées par le gouvernement, qui ont tout écrémé, qui veulent garder pour eux ce qui est payant et ne pas donner au peuple canadien les services incommensurables qu'ils ont reçus du peuple canadien. Je le sais. Mais je crois que ce n'est pas le temps de discuter de cette question. Nous aurons l'occasion de la discuter en détail lors de l'étude du deuxième bill, et je me ferai un devoir, moi-même, d'appuyer les membres de cette Chambre qui